

Nom de l'école : Ecole publique Elise Freinet

Adresse de l'école : Le Roquet du Verger

Téléphone de l'école : 02.43.37.63.48 et 02.43.37.62.27

Nom du directeur : Hélène Guerrier 06.63.32.4245



# P.P.M.S



---

## Plan particulier de mise en sûreté « attentat-intrusion »

---



# Sommaire

⇒ Introduction

⇒ Structure de l'école

⇒ Plans

⇒ Les liens avec l'extérieur

⇒ Déclencher l'alarme

⇒ Alerter les forces de l'ordre

⇒ Réagir

- ✓ En cas d'attaque à l'intérieur de l'école
  - S'échapper
  - S'enfermer
- ✓ En cas d'attaque à l'extérieur et à proximité de l'école
- ✓ En cas d'alerte à la bombe ou de découverte d'un objet suspect

⇒ Lever l'alerte

⇒ Mise à jour et communication du document

# INTRODUCTION

Le PPMS attentat-intrusion est un « plan » destiné à la fois à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes sur le site.

Il s'agit d'anticiper pour disposer, en temps voulu, des modes opératoires et des réflexes permettant de pallier l'effet de sidération.

Le PPMS est :

- le résultat d'une réflexion collective, menée dans la phase de son élaboration et lors des exercices qui permettent d'en valider la pertinence ;
- un recueil de règles à observer en situation de crise.

Le document doit permettre d'appréhender les caractéristiques de l'école et la procédure mise en œuvre en situation de crise. Les plans de l'école doivent y être annexés. En effet, connaître ces données et disposer des plans facilite l'intervention des forces de sécurité.

Le directeur d'école transmet le PPMS attentat-intrusion à l'IA-DASEN de la DSDEN de la Mayenne (à l'adresse mail [aems53@ac-nantes.fr](mailto:aems53@ac-nantes.fr)).

# STRUCTURE DE L'ÉCOLE

## ❖ Organisation matérielle

Nombre de bâtiments : .....

- Bâtiment 1 : Maternelle                      nombre d'étages : 0
- Bâtiment 2 : élémentaire                      nombre d'étages : 0

Y-a-t-il un service de restauration scolaire sur place ? Oui  
Horaires du restaurant scolaire : 11h30-13h20

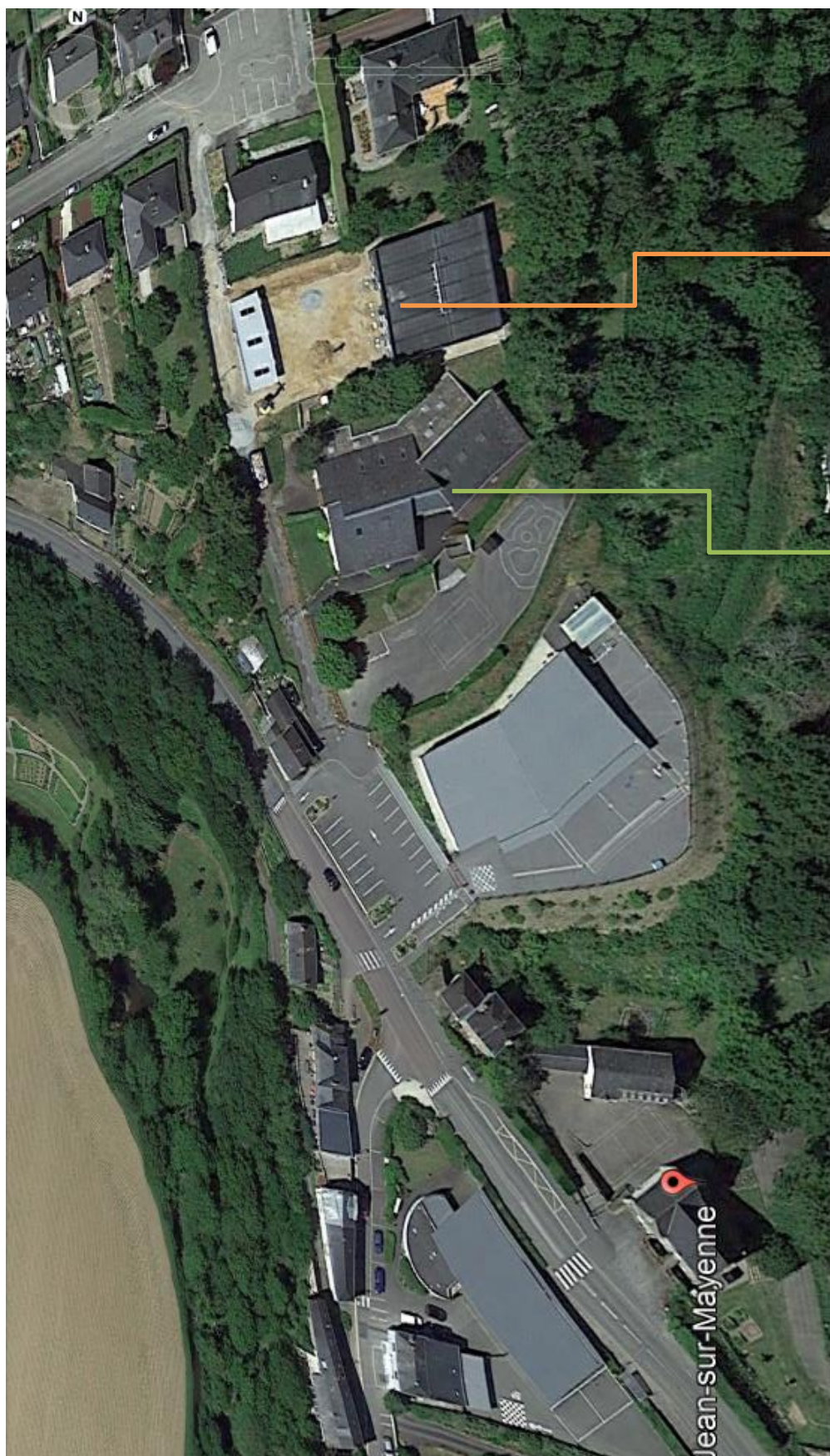
Y-a-t-il un service d'accueil périscolaire (garderie)? Oui  
Horaires de l'accueil : 7h45-8h30 et 16h30-19h00

## ❖ Organisation pédagogique

<b>Classe de ...</b> <i>(nom de l'enseignant)</i>	<b>Niveau scolaire</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Lieu de fonctionnement de la classe</b> <i>(n° de bâtiment, n° de classe)</i>
SOCHON Stéphanie	TPS-PS	17	Bâtiment n°1 et classe n°1
PETIT Véronique	MS-GS	24	Bâtiment n°1 et classe n°2
LAUNAY Carole	CP-CE1	23	Bâtiment n°2 et classe n°4
CHAUMONT Angélique	CE1-CE2-CM1	24	Bâtiment n°3 et classe n°3
GUERRIER Hélène/NERRE Manuella	CM1-CM2	27	Bâtiment n°4 et classe n°2
<b>Total école</b>	5 classes	115	

# PLANS

- ❖ **Plan de la commune** (par exemple vue aérienne prise sur GOOGLE MAPS) : indiquer l'emplacement de l'établissement



Site de  
l'élémentaire

Site de la  
maternelle

**Le site de la maternelle : Plan de décembre 2016**



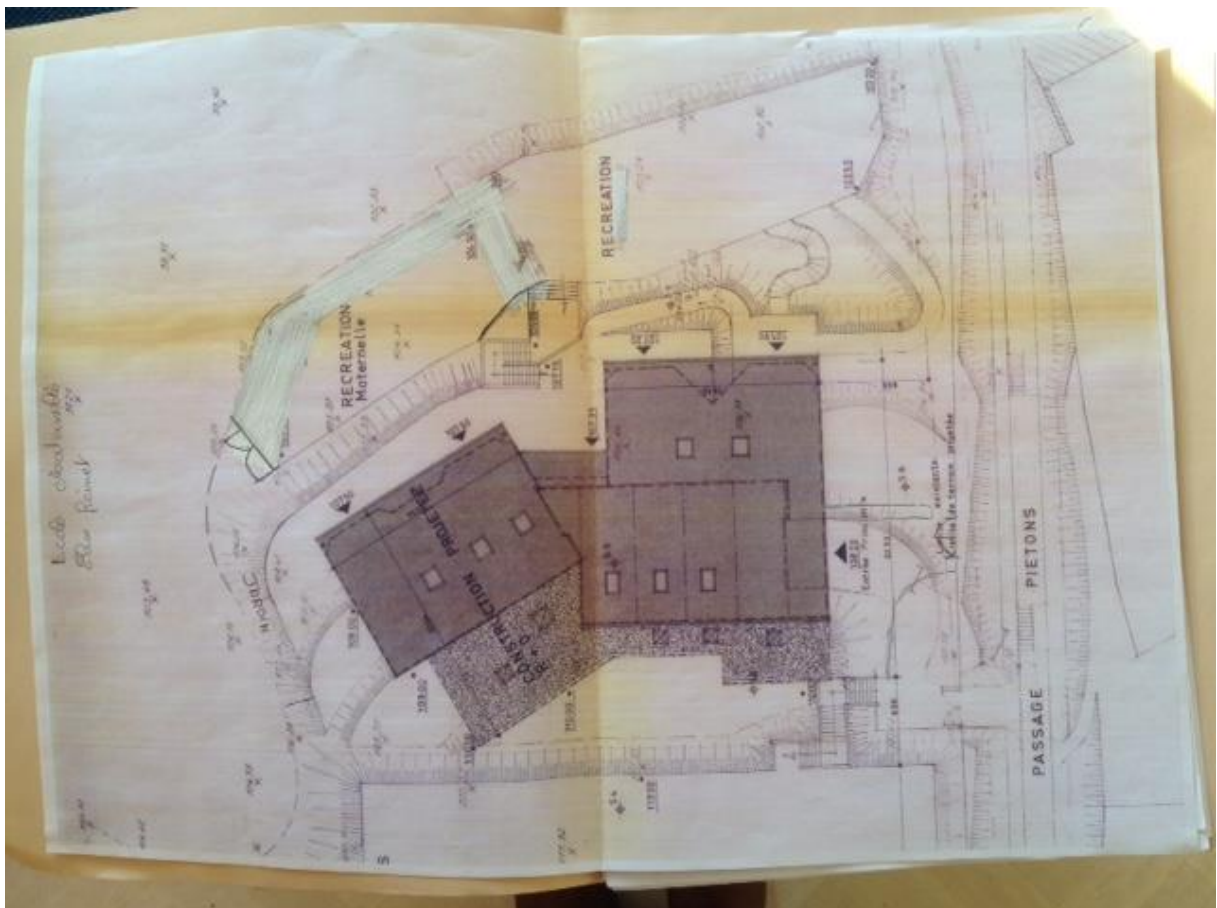
❖ Plan(s) de l'école

- Indiquer :
- les accès de secours
  - les locaux à risques
  - l'emplacement des ascenseurs
  - l'emplacement des organes de coupures
  - le ou les lieux et le ou les zones de mise à l'abri

<i>Symboles pouvant être rencontrés</i>	
Gaz	
Eau	
Air – Ventilation	
Fuel – Mazout	
Électricité	



Plan global du site non mis à jour:

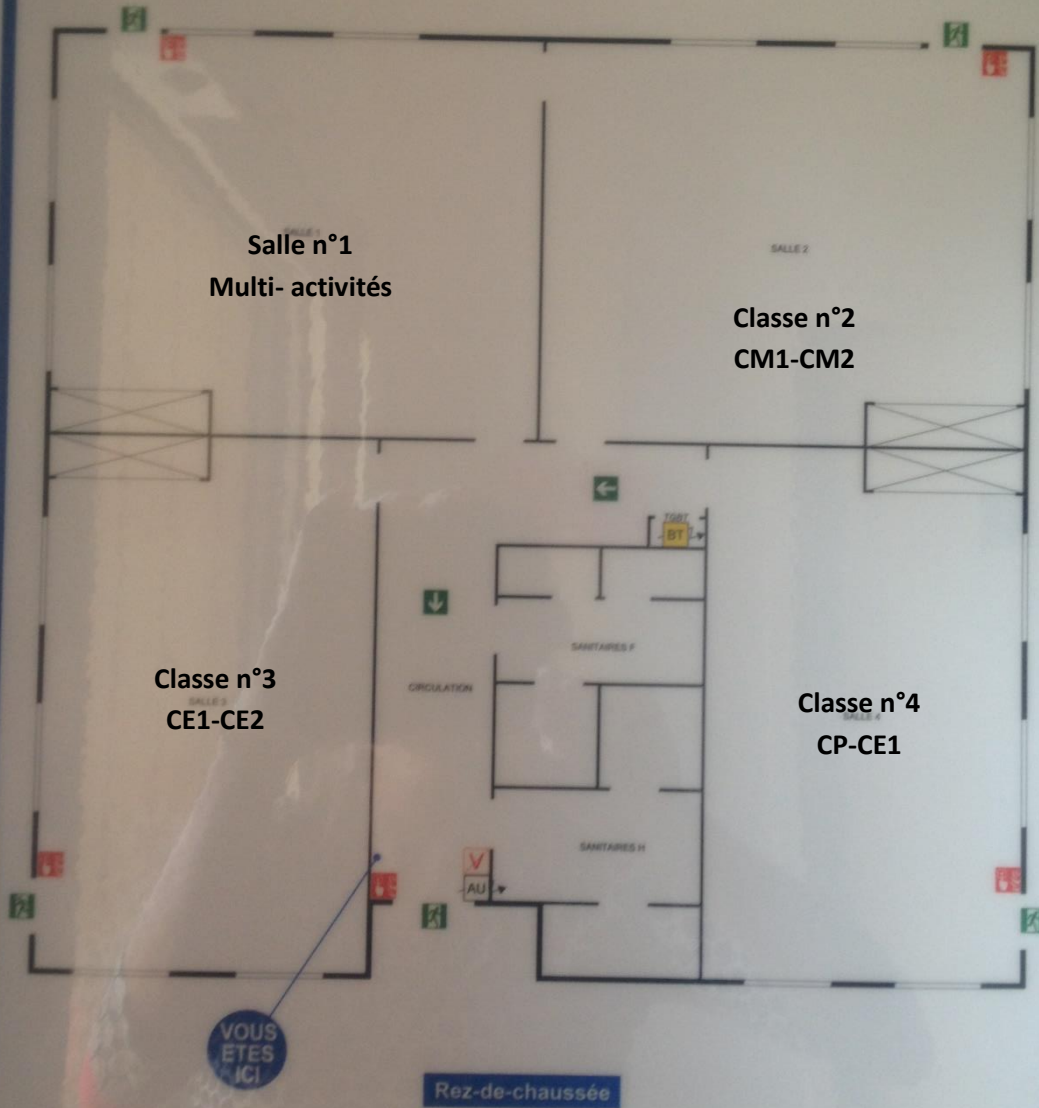


Le site de l'élémentaire: Plan de septembre 2017

# Plan d'intervention

ECOLE

53240 SAINT JEAN SUR MAYENNE



## LEGENDE

	Arrière-Éclairage		Arrière-Éclairage		Groupes de Sécurité BT		Détecteur d'Alarme Incendie		Evacuation		Entrée d'Evacuation
--	-------------------	--	-------------------	--	------------------------	--	-----------------------------	--	------------	--	---------------------



## LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR

### ❖ La radio

RADIO	AGGLOMÉRATION	FRÉQUENCE
France Bleu Mayenne	LAVAL	96.6 Mhz
	LAVAL	93.3 Mhz
	CHATEAU-GONTIER	99.8 Mhz
France info Mayenne	LAVAL CHATEAU-GONTIER MAYENNE	105.5 Mhz
France Inter Mayenne	LAVAL	95.1 Mhz

### ❖ Numéros d'urgence

Organismes / Services	Téléphone
Cellule de crise académique	02.51.81.68.22
Cellule de crise départementale	02.43.59.92.20
Préfecture de la Mayenne - accueil	02.43.01.50.00
DSDEN de la Mayenne - accueil	02.43.59.92.00
IEN de circonscription	
Pompiers	18 ou 112
SAMU	15 ou 112
Police - Gendarmerie	17 ou 112
Mairie	02.43.01.11.15

# DÉCLENCHER L'ALARME

Possibilité de se référer à l'annexe 3 du BO n°15 du 13-04-2017 disponible sur le site de la DSDEN 53 (L'alarme « attentat-intrusion » en 8 points).

Attentat ou attaque se déroulant :	Signal utilisé	Personne responsable du déclenchement :	
		... sur le temps scolaire	... sur le temps périscolaire
... au sein de l'école	Sifflet (Un dans chaque classe)	Mme Guerrier (Elémentaire) Mme Sochon (Maternelle)  En son absence : Mme Launay Mme Petit	M. Terrier  En son absence :Mme Boulain
... à l'extérieur de l'école	l'enseignant est avec un sifflet dans la cour	Mme Guerrier (Elémentaire) Mme Sochon (Maternelle)  En son absence : Mme Launay Mme Petit	M. Terrier  En son absence :Mme Boulain

# ALERTER LES FORCES DE L'ORDRE

## ❖ Qui donne l'alerte aux forces de l'ordre ?

Origine du danger	Personnes prioritairement désignées pour donner l'alerte
En cas d'attentat ou d'attaque au sein de l'école	<b>1) Mme Guerrier (Elém) / Mme Sochon (Mater)</b> en son absence : 2) Mme Launay / Mme Petit en leurs absences : 3) Mme Chaumont / Mme Huchede (ATSEM)
En cas de sac abandonné ou de sac suspect	<b>1) Mme Guerrier (Elém) / Mme Sochon (Mater)</b> en son absence : 2) Mme Launay / Mme Petit en leurs absences : 3) Mme Chaumont / Mme Huchede (ATSEM)
En cas de comportement suspect	<b>1) Mme Guerrier (Elém) / Mme Sochon (Mater)</b> en son absence : 2) Mme Launay / Mme Petit en leurs absences : 3) Mme Chaumont / Mme Huchede (ATSEM)

## ❖ Quel numéro appeler ?

1) **17** ou **112**

2) Cellule de crise du Rectorat : **02.51.81.68.22**

ou cellule de crise de la DSDEN : **02.43.59.92.20**

## ❖ Quelles informations essentielles sont à communiquer ?

⇒ **Où a lieu l'attaque ?**

*Localiser l'attaque : identification de l'école et adresse exacte et si possible, emplacement des assaillants sur le site.*

⇒ **Qu'est ce qui se passe ?**

*Décrire l'attaque : mode opératoire, nombre d'assaillants, victimes.*

⇒ **Quelle a été la réaction ?**

*Donner le positionnement des élèves et des personnels.*

# RÉAGIR

## Réagir en cas d'attaque à l'intérieur de l'école

Le PPMS attentat-intrusion doit envisager deux scénarios auxquels les exercices permettent de se familiariser : 1. s'échapper / 2. s'enfermer

### S'ÉCHAPPER

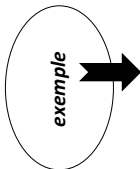
Il faut être certain :

- que vous avez identifié la localisation exacte du danger,
- de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves.

Dans tous les cas :

- rester calme,
- prendre la sortie la moins exposée et la plus proche,
- utiliser un itinéraire connu,
- demander le silence absolu.

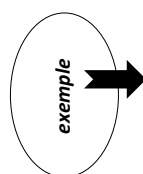
Itinéraire à emprunter en fonction du lieu où l'on se trouve :

Lieu où l'on se trouve <i>(exemple : salle A, CDI, cour de récréation, salle de restauration, etc.)</i>	Adulte responsable de l'évacuation <i>(fonction et/ou nom)</i>	Itinéraire de fuite	Lieu de rassemblement <i>(à l'extérieur de l'école)</i>
 Salle en maternelle <i>(bâtiment 1)</i>	Madame Sochon, enseignante classe de TPS-PS-MS	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sortie côté direction ou par les baies vitrées si dans les classes</li><li>2. Monter les escaliers</li><li>3. Entrer dans le bâtiment 2</li></ol>	Salle multi-activités
Salle en élémentaire	Madame Guerrier	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sortie de secours</li><li>2. Descendre les escaliers</li><li>3. Entrer dans le bâtiment 1 côté direction</li></ol>	Dortoir ou (si occupé) bibliothèque
Salle de restauration	M. Terrier David	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sortie de secours</li><li>2. Se rendre à la garderie (Capucine)</li></ol>	Garderie
Garderie	M. Terrier David	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sortie de secours</li><li>2. Se rendre au restaurant scolaire</li></ol>	Restaurant scolaire

### S'ENFERMER

<b>Situation 1 :</b> les élèves sont dans des classes prévues pour le confinement	<b>Situation 2 :</b> les élèves doivent quitter leur classe (où il est dangereux de se confiner) <u>ou</u> les élèves sont à l'extérieur
<ul style="list-style-type: none"> <li>- rester dans la classe</li> <li>- verrouiller la porte</li> </ul>	rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs
<b>Dans tous les cas</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant</li> <li>- éteindre les lumières</li> <li>- s'éloigner des murs, portes et fenêtres</li> <li>- s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides</li> <li>- faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur)</li> <li>- rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer</li> <li>- attendre l'intervention des forces de l'ordre</li> </ul>	

**Actions à effectuer :**



Lieu où l'on se trouve <i>(exemple : salle A, CDI, cour de récréation, salle de restauration, etc.)</i>	Adulte(s) responsable(s) du confinement <i>(fonction et/ou nom)</i>	Quelle situation ? 1 ou 2 ?	Si situation 2 : locaux à rejoindre
Salles en maternelle	Mme Petit	2	Rejoindre le dortoir
Salle en élémentaire	Mme Guerrier	1 et 2	Rejoindre la salle multi-activités

## Réagir en cas d'attaque à l'extérieur et à proximité de l'école

### Selon les directives reçues, il convient :

- soit de fermer toutes les entrées et de continuer les activités en cours (sans exposition vis-à-vis de l'extérieur) ;
- soit de regrouper les élèves à l'intérieur de lieux prédéfinis (lieux de confinement habituels : cf. PPMS « risques majeurs »).

### Dans tous les cas :

- se conformer aux instructions (*exemple : évacuation des lieux ordonnés par la préfecture*) ;
- faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux.

## Réagir en cas d'alerte à la bombe ou de découverte d'un objet suspect

### Simultanément :

- Éloigner les élèves en les confinant, si nécessaire, dans un espace fermé situé à distance.
- Appeler la police ou la gendarmerie (17) en précisant, autant que possible, la nature de l'engin ou l'aspect de l'objet, le lieu précis de découverte et les coordonnées de la personne à contacter.

### A faire :

- Établir un premier périmètre de sécurité dans l'attente de l'arrivée des forces de l'ordre.

### A ne pas faire :

- Ne jamais manipuler ou déplacer l'objet suspect.

Actions à réaliser et personnes concernées : cf. « s'enfermer/s'échapper »

# LEVÉE DE L'ALERTE

Modalités : les élèves et les personnels sont informés de la fin de la mise en sûreté...

## ❖ Par qui ?

	Sur le temps scolaire	Sur le temps périscolaire
L'information de fin de mise en sûreté est communiquée par...	M. Barré	M. Barré
<i>ou en son absence par...</i>	Mme Boulain	Mme Boulain
<i>ou en leurs absences par...</i>	M. Terrier	M. Terrier

## ❖ Comment ?

	Signal utilisé
Fin de la mise en sûreté	Talkie-Walkie portable

# MISE A JOUR ET COMMUNICATION DU DOCUMENT

Année scolaire	Date de...		
	... la mise à jour	... la communication aux familles (*)	... la présentation au conseil d'école
2019-2020	17/09/2019	20/09/2019 Réunion de rentrée	08/11/2019
2020-2021	08/09/2020	Compte-rendu du conseil d'école+ blog	06/11/2020
2021-2022	14/09/2021	Conseil d'école : 22/10/2022 et sur le blog	22/10/2021

*\*cf. annexe 1*



# ANNEXE 1 – INFORMATIONS AUX FAMILLES



## « ATTENTAT-INTRUSION » DANS L'ÉCOLE DE VOTRE ENFANT - - - COMMENT RÉAGIR ? - - -

Lorsque l'on a connaissance de l'information :



- Ecouter la radio

Radio	Agglomération	Fréquence
France Bleu Mayenne	LAVAL	96.6 Mhz
	LAVAL	93.3 Mhz
	CHATEAU-GONTIER	99.8 Mhz
France info Mayenne	LAVAL CHATEAU-GONTIER MAYENNE	105.5 Mhz
France Inter Mayenne	LAVAL	95.1 Mhz



- Respecter les consignes des autorités



- N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques. Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école.



- Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

*Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).*